





## L'offre de service Seconde partie de carrière

Anticiper pour mieux sécuriser

**Prenez les choses en main**

Inaptitude, handicap, usure professionnelle ou volonté de réorientation : la seconde partie de carrière désigne la période durant laquelle les agents s'adaptent à des évolutions ou contraintes. L'Anfh propose aux établissements un dispositif d'accompagnement destiné à mettre en place une politique claire de prévention, pour anticiper les enjeux RH liés à ces transitions, gérer les situations médicoprofessionnelles complexes, et faciliter la mobilité interne ou externe des agents.



Renforcer les parcours, privilégier la mobilité

**Et si vous passiez la seconde ?**

L'offre Seconde partie de carrière s'articule en trois temps : diagnostic et cadrage de l'accompagnement, formation-action des acteurs de l'établissement, appui opérationnel auprès des acteurs des établissements. Du diagnostic à la formation en passant par l'appui opérationnel, vous avez toutes les cartes en main pour « passer la seconde » !

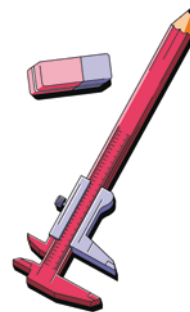


## L'offre de service Métiers et compétences

Dessiner la carte des métiers et compétences

**Et si vous deveniez cartographe ?**

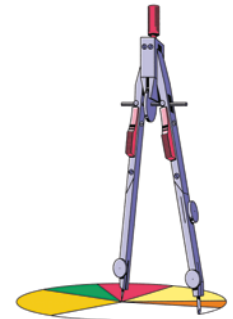
La cartographie régionale des métiers permet de passer d'une gestion par grade à une gestion par métiers et compétences. Elle offre une « photographie » annuelle des effectifs par métier, y compris les spécialités médicales, pour optimiser la Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC).



Maîtriser sa GPMC

**Ne laissez rien au hasard**

L'Anfh a conçu une offre permettant d'accompagner les établissements dans la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences. Elle s'articule en 3 niveaux : connaître les effectifs par métier, intégrer la gestion des métiers et des compétences dans la pratique quotidienne de GRH, et anticiper les évolutions des métiers et des compétences.

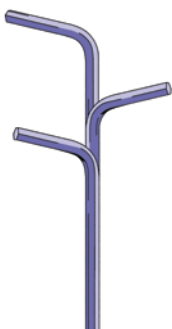


## L'offre de service 4C

Explorer de nouvelles directions

**Informez-vous, formez-vous !**

Parce qu'elles renforcent l'autonomie, la confiance et l'employabilité, les compétences-clés sont un levier essentiel pour sécuriser les trajectoires professionnelles et favoriser l'égalité d'accès à la formation. Le dispositif 4C s'articule autour de 3 axes principaux : la sensibilisation, la professionnalisation, et les parcours de formation.



Sécuriser les carrières

**4C : avez-vous vraiment toutes les clés ?**

Le parcours de formation agents comporte une phase de positionnement et un parcours de formation adapté aux besoins de l'agent et de son établissement. L'Anfh a conçu des modules à la carte, avec des parcours longs (environ 91 h) ou plus courts (environ 70 h).



## L'offre de service Développement durable

Mesurer, évaluer, agir

**Laissez-vous guider**

Vous souhaitez mener un diagnostic de développement durable au sein de votre établissement ? Favoriser le déploiement d'une politique globale ? Formaliser un plan d'action adapté ? Prioriser et mettre en œuvre des actions ciblées ? L'Anfh vous propose un ensemble de webinaires dédiés, ainsi qu'un espace ressources avec 16 podcasts « développement durable en santé », 21 fiches et 12 vidéos de retours d'expérience d'établissements mettant en œuvre les projets de développement durable.



Agir ensemble, en toute transparence

**Que savez-vous du développement durable ?**

Achats responsables, biodiversité, déchets, écoconception des soins, énergies, gaspillage alimentaire, gaz à effet de serre, hygiène des locaux, mobilité, qualité de l'air intérieur : consultez les 10 fiches pratiques thématiques détaillées pour connaître les enjeux, les obligations réglementaires, les exemples d'actions, les chiffres-clés et les démarches concrètes qui peuvent être initiées.

